

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
d u 20 juin 2014 à 18 H 30
(SPECIAL : ELECTIONS SENATORIALES)

PRESENTS :

Gilbert MENUT, Michèle SOYER, Fabian RUINET, Edith BALESTRO, Serge MALLER, Marie-Ange MEYER, Gilles TRAHARD, Anne-Marie MENEY-ROLLET, Jean-Pierre BERNHARD, Mireille EVERS, Jean MARLIEN, Christian PARIS, Jean-Louis NAGEOTTE, Michel FASNE, Noëlle CABBILLARD, Marie-Véronique ROBARDET-DEGUINES, Laurent ARNAUD, Emmanuelle DE CONTET, Adrien GUENE, Aaziz BEN MOHAMED, Isabelle MAIRE DU POSET, Gérard GRIHAULT, Cyril GAUCHER, Christine RENAUDIN-JACQUES, Stéphane WOYNAROSKI

REPRESENTES :

Françoise PINCHAUX donne pouvoir à Gilles TRAHARD, Nadine LABRUNERIE donne pouvoir à Fabian RUINET, Sylvie CASTELLA donne pouvoir à Edith BALESTRO, Françoise GUILIEN donne pouvoir à Serge MALLER, Abderrahim BAKA donne pouvoir à Gilbert MENUT, Jean-Michel LEFAURE donne pouvoir à Cyril GAUCHER, Thérèse FOUCHERYRAND donne pouvoir à Stéphane WOYNAROSKI, Jean-François PIETROPAOLI donne pouvoir à Christine RENAUDIN-JACQUES

Formant la majorité des membres en exercice

Edith BALESTRO a été désignée pour remplir la fonction de secrétaire.

Monsieur MENUT ouvre la séance à 18 H 30 et procède à l'appel.

1. Elections sénatoriales - Election des suppléants

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le décret 2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs prévoit dans son article 4 que « les conseils municipaux sont convoqués le vendredi 20 juin 2014 afin de désigner leurs délégués et suppléants ». Par ailleurs, l'arrêté préfectoral n°327 du 10 juin 2014 dispose que tous les conseillers municipaux de la Ville de Talant sont délégués titulaires de droit et que l'assemblée délibérante doit procéder à l'élection de neuf suppléants.

L'élection des suppléants a lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel. Les suppléants sont élus parmi les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune.

Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection.

Le Conseil Municipal a procédé à la désignation de neuf suppléants pour les élections sénatoriales.

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 33
- Nombre de suffrages exprimés : 33
- **Les suppléants de la liste Talant Ensemble ont obtenu 25 voix** : Yves MARTINEZ, Catherine SENEÉ, Thierry SANDRE, Christine ENCINAS, François-Xavier RENOSI, Aurélie JARLAUD, Michel GARREAU.
- **La suppléante de la liste Talant Demain a obtenu 4 voix** : Nathalie GARCHEY.
- **Le suppléant de la liste Vivre Talant a obtenu 4 voix** : Jules MONNIER.

Délibération adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.